AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 88.35.55

ABONNEMENT ANNUEL 60 F
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 146 (15/79) - 26 JUIN 1979
-=-

/ VIGNE /

BLACK-ROT (HAUT-POITOU)

Un foyer ayant été découvert à Thurageau, nous rappelons les principes de lutte contre cette très dangereuse maladie, qui menaçait l'existence même du vignoble du Haut-Poitou il y a quelques années :

1/ La source principale de contamination est la présence de vignes abandonnées. L'arrachage de ces vignes est obligatoire (arrêté préfectoral) sur toute la zone du Haut-Poitou. A défaut, la destruction de la végétation pourrait être ordonnée.

2/ Les traitements préventifs conseillés par la Station d'Avertissements Agricoles en cas de risques, sont eux aussi obligatoires. Les produits utilisables sont des produits anti-mildiou d'usage courant, mais une dose plus élevée est parfois nécessaire : si manèbe, mancozèbe, propinèbe, cuivre, s'utilisent à dose normale, le captafol doit être utilisé à 180 g/hl (au lieu de 120) et le dichlofluanide à 250 g/hl (au lieu de 125).

Au cas où d'autres foyers seraient découverts, traduisant ainsi une recrudescence de la maladie après une disparition quasi totale depuis 3 ans, il serait nécessaire

- de nous signaler ces foyers sans tarder
- d'entreprendre une lutte vigoureuse dans ces parcelles, pour préserver la récolte.

MILDIOU

Les foyers apparus au début de Juin ont dû être stoppés si les traitements ont été réalisés correctement depuis. Les dernières contaminations (du 11 au 14) se traduisent donc par une sortie de taches souvent peu importante depuis le 20 Juin.

En raison d'une croissance très active de la végétation, le traitement de type préventif conseillé dans notre précédent bulletin perd très rapidement de son efficacité. Il serait à renouveler à l'annonce d'une période perturbée. Par contre, les traitements avec des fongicides systémiques (Acylon, Mikal) réalisés entre le 18 et le 20 Juin assurent encore une bonne protection, et le prochain traitement pourrait être placé après les prochaines pluies.

OIDIUM

Le temps est actuellement favorable à cette maladie.
Prévoir un traitement par poudrage au début de la floraison.
Ne pas traiter aux heures chaudes de la journée en raison des risques de brûlure.

P. 370

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : P. JOURNET

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Les gloméràles commencent à être bien visibles pour pouvoir juger de l'intérêt des traitements de type "curatif".

ARAIGNEES JAUNES

Les premières marbrures commencent à apparaître sur les feuilles de base. Observer les parcelles pour déceler les débuts d'attaques.

/ ARBORICULTURE /

CARPOCAPSE

Les traitements réalisés avant le 15 Juin doivent être renouvelés. Attendre un nouvel avis pour renouveler les traitements réalisés vers le 18-20 Juin dans les zones froides des gâtines.

TAVELURE

Les traitements réalisés avant le 15 Juin devront être renouvelés dans toutes les situations. Dans les parcelles atteintes par la tavelure, renouveler en fin de semaine les traitements réalisés vers le 15-18 Juin . Ajouter un anti-oïdium.

/ CEREALES /

ROUILLE BRUNE, PUCERONS ...

La rouille commence à se développer dans les zones les plus chaudes de la région. Des pucerons sont signalés dans le sud de la Charente. Toutes ces attaques tardives seront sans conséquence pour les cultures, et aucun traitement n'est (ou n'a été) justifié à cet égard.

/ TOURNESOL /

MILDIOU

Cette maladie très grave a fait son apparition dans la région. Elle se manifeste soit par des mortalités de plantes dans les premiers jours après la levée, soit par des plantes qui restent naines et plus ou moins stériles. Les plantes sont attaquées au niveau des racines soit par un champignon présent dans le sol (régions de culture traditionnelle) ou plutôt , pour notre région, par des semences contaminées.

Jusqu'à présent, on ne peut recommander aucun traitement de semence, ou en végétation, et la lutte consiste à ne semer que des variétés résistantes : Mirasol, Soldor, Luciole, Remil. En cas d'attaque, et ceci afin de préserver l'avenir, détruire les plantes malades, et attendre sept ans au moins avant de cultiver à nouveau du tournesol dans cette parcelle.

/ CULTURES LEGUMIERES /

TEIGNE DU POIREAU

Traiter dès réception avec l'un des produits suivants : azinphos 40 g m.a/hl, carbaryl 75 g m.a/hl, chlorfenvinphos 40 g. m.a/hl, chlorpyrifos 45 g m.a/hl, méthidathion 30 g m.a/hl, parathion méthyl 40 g m.a/hl, phosalone 60 g m.a/hl, tétrachlorvinphos 150 g m.a/hl.

Pendant la floraison des poireaux porte-graînes seul le phosalone peut être utilisé.

P/ le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Poitou-Charentes" ,
L'Ingénieur en Chef d'Agriculture, Adjoint :

J. Y. PEYRELONGUE

Imprimé à la Station le 26.6.79
Précédente Note : Bulletin N° 145 -14.6.79
N° du papier de presse : 535 AD.